

La Gazette Mérindolaise

merindol.fr



Février 2016

Responsable de la publication : Jacqueline COMBE

Rédaction : Sylvie MIQUEL

Sandra GIRAUD

Muriel VELU

Bruce BREPSON

Alain REYNIER

Sylvain FERRAIUOLO

Impression : Imprimerie BERTOLA

Mairie : Tel 04 90 72 81 07 - Fax : 04 90 72 90 66 - E-mail : mairie@merindol.fr - Site internet : www.merindol.fr

Services et Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30 - 12h30	10h-12h				
14h-16h30	14h-16h30	/	14h-16h30	14h-16h30	/

Renseignements :

Cartes d'identité, Passeports, Cartes grise, Permis de conduire, État civil :

- Par téléphone tous les jours jusqu'à 18h sauf le samedi au 04.90.72.81.07
- Par e-mail : mairie@merindol.fr

Permanance et Rendez-Vous :

Téléphone pour prise de rendez-vous : 04.90.72.81.07

	Madame le Maire	Directeur Général des services (DGS)	Garde Champêtre	Service Urbanisme	CCAS	Vente Ticket Cantine
Lundi	sur RDV	9h-12h/sur rdv	9h-11h	9h-12h	/	8h30-9h30
Mardi	sur RDV	9h-12h/sur rdv	9h-11h	/	9h15/12h	8h30-9h30
Mercredi	sur RDV	/	9h-11h	/	/	8h30-9h30
Jeudi	sur RDV	9h-12h/sur rdv	9h-11h	14h-16h30	/	8h30-9h30
Vendredi	sur RDV	9h-12h/sur rdv	9h-11h	/	/	8h30-9h30
Samedi	sur RDV	/	/	/	/	/

	Médiathèque	Crèche	Office de Tourisme	
			hiver	Été
Lundi	/	7h30 - 18h30	/	8h30 - 12h30 et 13h - 16h30
Mardi	15h - 18h	7h30 - 18h30	9h - 12h30 et 13h - 16h30	8h30 - 12h30 et 13h - 16h30
Mercredi	10h - 13h et 14h - 18h	7h30 - 18h30	9h - 12h30 et 13h - 16h30	8h30 - 12h30 et 13h - 16h30
Jeudi	/	7h30 - 18h30	/	/
Vendredi	15h - 18h	7h30 - 18h30	/	8h30 - 12h30 et 13h - 16h30
Samedi	10h - 13h	/	9h - 12h30 et 13h - 16h30	8h30 - 12h30 et 13h - 16h30

Autres Permanences :

Architecte conseil : le lundi ou le jeudi 2 fois par mois sur RDV uniquement

Notaire : tous les mardis de 10h à 12h

Assistante sociale, Conciliateur de justice, Mr le Conseiller Général et Mr le Député, sur rendez-vous uniquement

Communauté de communes Luberon - Monts de Vaucluse (CCLMV) :

Av. St Baldou, 84300 CAVAILLON

Tel. : 04.90.78.82.30 Fax : 04.90.78.82.39 ou 04.90.06.18.29

E-mail : accueil@c-lmv.fr

Numéros Pratiques :

Centre de secours	04.90.81.72.53	Médecins: Dr Pintard 04.90.72.89.62 Dr Duvochel 04.90.72.84.40	Paroisse Catholique	04.90.68.06.79 / 06.73.23.63.97	
Gendarmerie Cadenet	04.90.68.00.17		Paroisse Protestante	04.90.78.08.95 / 07.86.49.80.37	
La Poste	04.90.72.80.57	Infirmières	04.90.72.80.20	Taxi	06.03.95.81.03
Trésorerie Pertuis	04.90.79.02.15	Pharmacie	04.90.72.84.20	Service de cars	04.90.16.15.00
Crèche	04.90.72.16.87	Dentiste	04.90.72.82.35	SPA Isle sur Sorgue	04.90.38.07.89
Ecole	04.90.72.83.85	Kinésithérapeutes	04.90.72.80.20	Piscines intercommunales à Cavaillon	Roudière: 04 90 78 19 19 Plein Air: 04 90 71 00 08
ALSH Centre de Loisir	04.90.72.93.59	Assistants Maternelles Agréés	Mme Gilbert Clotilde 04.90.72.93.13		
Médiathèque	04.90.72.83.76		Mme Leclercq Caroline 04.32.50.28.27	Centre Médico Social	04.90.09.27.00
Office de tourisme	04.90.72.88.50		Mme ROBERT Sophie 06.81.05.85.40		

Chères Mérindolaises, chers Mérindolais,

Je suis heureuse de vous retrouver en ce début d'année 2016 qui, je l'espère, nous apportera plus de sérénité qu'en 2015. Je fais allusion ici surtout au contexte national et international, car l'année 2015 a été une vraie réussite pour la commune de Mérindol.

Le City Stade est sorti de terre ; la chaudière à gaz dans l'école a été changée ; la décharge a été réhabilitée ; la future et nouvelle station d'épuration a été mise en route.

Des travaux au niveau des chaussées ont également été réalisés : le revêtement de la voirie Impasse des Brullières (derrière le temple); la route d'une partie de la rue du stade (avant la crèche) ; la création et la mise en sécurité de l'arrêt du bus sur la départementale D973 à l'entrée du village.

La mairie a procédé également à l'achat par préemption d'un terrain, rue du Valon Bernard, afin de créer un parking supplémentaire au centre du village.

Enfin, vous le savez, l'association Etoile Sportive Mérindolaise de football a été mise à l'honneur en 2015, ce qui s'est traduit par des échanges assidus et constructifs avec les dirigeants de l'association, la signature d'une convention sur l'entretien du stade, la réalisation de graffitis par des jeunes Mérindolais sur les gradins et le financement de la réhabilitation des vestiaires.

Voilà maintenant un an et demie que vous me faites confiance, et cette période a été intense et riche en apprentissages. Je me sens plus à l'aise et surtout plus au fait des différents savoirs à maîtriser, notamment en droit administratif et en urbanisme. Cet édito est pour moi l'occasion de rendre hommage aux élus qui m'entourent et de les remercier pour leur investissement au service de Mérindol : sans mon équipe, je n'aurais pas pu réaliser la moitié des actions pour notre commune.

Comme vous le savez, on demande de plus en plus aux maires et à leurs équipes, et pourtant le gouvernement poursuit son travail de sape en abaissant les dotations de l'Etat et en imposant des charges et des normes supplémentaires aux communes. Aujourd'hui, il faut faire preuve d'une véritable gymnastique budgétaire pour réaliser les actions prévues tout en maintenant la bonne santé financière de nos villages.

Nous avons réussi cette année à économiser sur beaucoup de postes, et nous allons encore nous améliorer pour maintenir notre budget équilibré. Bien entendu, nous faisons tout pour que cette économie ne devienne pas une trop grosse charge pour nos administrés.

L'année 2016 sera une année de travaux et de semences, dont nous récolterons les nombreux fruits à partir de 2017. La communication sera à l'honneur. Nous souhaitons en effet offrir un nouveau site à notre commune afin de mieux communiquer sur les événements mis en place dans le village. Notre société change. Il est essentiel aujourd'hui d'offrir une visibilité sur le Net aux Mérindolaises et aux Mérindolais. Internet est un merveilleux outil car il a aboli les frontières et les différences.

Au delà de ce site, Mérindol s'inscrit dans la démarche globale d'évolution piloté par l'Intercommunalité. Préserver les atouts et l'originalité de notre village dans une entité plus vaste, tout en profitant des moyens de développement accrus que nous offre l'Intercommunalité, tel est le nouveau challenge qui attend Mérindol et son équipe municipale !

Sur ces derniers mots, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2016.



Jacqueline Combe

Les finances de la commune

L'année 2015 vient de s'achever et, avec elle, le deuxième exercice comptable depuis le début de notre mandat, caractérisé par une amélioration de notre situation financière : une gestion plus rigoureuse, le groupement des commandes et la mutualisation des services au niveau de l'intercommunalité ont permis de restreindre les dépenses de fonctionnement et donc d'apporter des ressources nouvelles pour nos investissements. Cet effort sera poursuivi. Cette amélioration est également due aux efforts de tous au travers d'une légère augmentation de la fiscalité 2015 (Taxe d'habitation et Taxe foncière), bien en deçà des préconisations de l'audit diligenté en début de mandat. Cette augmentation est la conséquence directe :

- de la baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) : la diminution de la dotation de l'Etat à Mérimindol est de 30 k€ par an, soit plus de 100 k€ cumulés en 2017. La dotation de l'Etat était de 180 k€ en 2013, elle sera de 80 k€ en 2017 ...

- du transfert de compétences de l'Etat sans contreparties financières (par exemple l'instruction des permis de construire), qui nécessite donc la mise en place de ressources au niveau de la commune.

Nous avons pu restaurer notre ligne de trésorerie de 150 k€, complètement consommée à l'arrivée de la nouvelle municipalité. La renégociation du prix de vente d'un terrain avec Grand Delta Habitat, sans modification du projet immobilier initial, nous a bien aidés dans cette démarche.

Nous avons à nouveau la confiance des banques malgré un contexte économique difficile, ce qui est loin d'être le cas pour beaucoup de communes.

L'endettement était de 1735 k€ fin 2013 (hors ligne de trésorerie de 150 k€), notre objectif est de diminuer de moitié cet endettement d'ici fin 2019. Les opérations foncières en cours devraient dégager suffisamment de ressources financières pour continuer à investir sans avoir recours à l'emprunt et aux augmentations fiscales.

Nous avons pu maintenir un bon niveau d'investissement en équipements (hors foncier) de 325K€ sur 2015 subventionné à hauteur de 184K€

Les départs au sein du personnel de mairie sont gérés si possible en interne (Mairie + CCAS) en rationalisant les tâches administratives et techniques, avec le double objectif de la maîtrise de la masse salariale et la préservation d'un service public de qualité.

Nous publierons un bilan de notre situation financière depuis 2013 dès que les comptes 2015 auront été arrêtés et approuvés.

B. Brepson

Les investissements :

Opération Voirie communale :
 dépenses réalisées : 55 410€
 dotation fonds de concours : LMV 19 325€



Opération véhicule municipal : 20 047€
 subvention Département 8 640€



Opération Eclairage arrêt de bus entrée Est Mérimindol RD973
 dépenses réalisées : 10 189€



Opération City Stade : dépenses réalisées 89 423€
 subvention Région 19 763€
 subvention Département 35 000€



Jacqueline Combe et son conseil municipal ont réuni l'ensemble de la population pour la cérémonie des vœux, en présence de Maurice Chabert, Président du Conseil départemental du Vaucluse, Christian Mounier et Suzanne Bouchet vice – présidents, de nombreux maires et élus des villages voisins et les autorités civiles et militaires. Elle a rappelé les différentes actions qu'elle a menées depuis deux ans en collaboration avec ses adjoints et membres du conseil.

Elle a également évoqué les associations et mis cette année à l'honneur le tennis club et son président M. MASTRIOANNI. La municipalité a offert des raquettes, en remplacement de celles qui ont été volées au club.

Ce fut ensuite madame TIVOLI, comptable du trésor public, qui a été remerciée par un bouquet de fleurs pour son investissement à l'égard de la commune.

MME Combe a ensuite tenu à rendre hommage à Franz-Olivier GIESBERT, habitant de la commune qui n'omet jamais d'évoquer notre terroir dans ses interviews radio ou télé. De plus, l'écrivain-journaliste qui avait obtenu gain de cause face à la précédente municipalité sur un problème d'urbanisme, en obtenant 2000 € que la mairie devait lui reverser, a décidé d'en faire cadeau à la municipalité actuelle.



S.Giraud

Depuis le mois de juin 2001, j'occupe le poste d'Agent d'Accueil / Etat Civil à la mairie de Mérindol. Durant toutes ces années, j'ai eu le privilège de partager un peu de la vie de chacun, la joie et le bonheur lors d'une naissance ou d'un mariage, la peine et la tristesse lors d'un décès.

Dans quelques semaines, de nouvelles fonctions administratives m'attendent au sein du Service Financier / Elections de la commune. Aussi, je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour vous remercier de la confiance que vous m'avez toujours témoignée. Depuis le mois de janvier c'est Géraldine qui vous accueille avec sourire et gentillesse.

Véronique JURAMY



C'est avec plaisir que j'aborde professionnellement cette nouvelle année 2016 au poste d'Agent d'Accueil/Etat Civil pour la Commune de Mérindol. Je souhaite apporter aux administrés de Mérindol une continuité dans la gestion de ce service accueil afin de les aider au mieux dans leurs démarches administratives. Je remercie Madame le Maire et toute son équipe pour la confiance qu'ils m'accordent et la disponibilité de Véronique pour me former dans mes nouvelles fonctions.

Géraldine TERRANOVA



C'est dans le cadre d'un Contrat Emploi Avenir, que Steven KESCKEMETHY occupe un poste au sein des services techniques de la commune depuis 2013. Ce type de contrat est une aide à l'insertion des jeunes. Nous sommes ravis de vous informer que cette expérience professionnelle lui a permis de rebondir et de trouver à l'issue de cette période de trois ans, un nouveau métier en tant qu'agent technique des collectivités territoriales. Nous souhaitons à Steven une pleine réussite dans la suite de son parcours professionnel.

Service Civique

Le service civique, devenu universel depuis le 1er juin 2015, doit permettre à tout jeune de 16 à 25 ans qui le souhaite d'effectuer une mission de 8 mois en moyenne au service de l'intérêt général de la cohésion sociale. Il offre l'opportunité à tout jeune volontaire, sans condition de diplôme, de s'engager en faveur d'un projet collectif auprès d'organisations à but non lucratif ou de personnes morales de droit public. Cette expérience formatrice et valorisante est un levier essentiel de la citoyenneté, de renforcement de la cohésion nationale et de la mixité sociale.

La nouvelle dimension donnée au service civique implique, un doublement de l'offre de missions et la réussite de cette montée en charge passe par une mobilisation forte de toutes les structures pouvant offrir des missions de service civique : collectivités locales, établissements publics, associations.

***J'invite les jeunes qui seraient intéressés de se faire connaître en mairie.
Celle-ci serait prête à s'engager dans l'accueil de volontaires.***

J.Combe

Plan Local d'Urbanisme

Il avance, il avance, ce Plan Local d'Urbanisme. Un peu « poison », un peu « béni »



Pour sa mise en place définitive, l'échéance de fin d'année 2016 est toujours d'actualité avec un glissement probable dans le premier trimestre 2017. Les approbations administratives, comme les vôtres exprimées lors de l'enquête publique programmée dans quelques mois, seront alors figées. Mérindol entrera dans une nouvelle ère de son aménagement.

Nous sommes conscients que certains d'entre vous sont d'ores et déjà frustrés de ne pouvoir réaliser leur patrimoine, côté « poison ». Nous sommes heureux qu'inversement certains aient accéléré sa croissance. Nous n'avons instruit et n'instruisons qu'en fonction des règles que la Société/Etat nous impose. Heureuses ou dérangeantes, les décisions qui sont prises vont donner à notre village une image nouvelle que nous espérons positive.

Le « béni » est que notre village va obligatoirement rajeunir, les logements pour les jeunes, jeunes couples, jeunes familles vont représenter la grande part de notre urbanisme des quinze prochaines années. Bien évidemment la part du logement social ne pourra pas être laissée pour compte bien au contraire. Un chiffre qu'il faut retenir, 20 logements à l'hectare sera notre moyenne sur les quelques unités d'hectares autorisés à construire. La conséquence sera qu'aucune propriété sur de grands terrains ne pourra voir le jour (aujourd'hui nous avons des zones constructibles pour un seul logement qui nécessitent au minimum 2500 ou 5000 m²). L'autre conséquence sera que sur ces quelques hectares urbanisables la taxe foncière pourra augmenter si le bâti ne voit pas le jour dans des délais légaux. En effet, par absence de construction sur les terrains constructibles, les autres terrains se verraient pénalisés en étant dans l'obligation d'augmenter encore la densité de logements, ce qui n'est guère envisageable si l'on souhaite garder une allure agréable du village.

Tout le reste du territoire de la commune sera sous une double appellation soit agricole, soit naturelle. Il n'y aura aucune pénalité financière spécifique (impôts par ex.) de vivre ou travailler ou posséder dans l'une de ces deux zones. Certains aménagements réglementés, piscines, cabanons, extensions limitées, ..., seront toujours possibles pour les immeubles existants ou pour les exploitations agricoles en place ou à venir.

Ce PLU nous amène à favoriser des aménagements collectifs ou semi-collectifs pour lesquels nous veilleront à la mixité de l'habitat et de la pyramide des âges ainsi qu'à la protection du paysage du village et au respect de l'environnement. Pour ceux qui suivent le Grand Mémo, vous avez pu lire qu'une réunion publique était programmée pour la fin janvier, pour des raisons techniques elle est reportée au 29 février. Cette réunion présentera toutes les grandes lignes retenues pour l'aménagement du futur Mérindol, elle marquera un point d'étape important dans le déroulé du processus d'acceptation de notre PLU par les autorités comme par vous.

Retenez que dans la préparation de ce Plan Local d'Urbanisme, nous cherchons à protéger et amplifier au mieux l'âme du village. Nous sommes certains que vous nous aiderez à réussir notre mutation en quelque sorte la construction de « MERINDOL, 21ème siècle ».

Rappel

- La vitesse de tous les véhicules terrestres à moteur en circulation dans le village est limitée à 30 km/h par arrêté de police.
- Il est fait obligation à toutes les personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections que son animal abandonne sur le domaine public et privé par arrêté de police.
- Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité sur le territoire communal.
- Il est interdit de déposer, d'abandonner, de jeter, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule.
- Il est interdit de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

APRES LA COLLECTE, LES CONTENEURS DOIVENT ETRE IMMEDIATEMENT ENLEVES DE LA VOIE PUBLIQUE ET REMIS A L'INTERIEUR DES PROPRIETES PRIVEES.

- Le stationnement de tous les véhicules est limité à « 30 minutes » place de la Mairie, Rue du vieux four, Rue du Relarguier, Rue de la fontaine et Rue du moulin à l'huile sur les emplacements de couleur bleue.
- Pour les habitants, la normalisation des voies contribue à la qualité de vie. Grâce à celle-ci, ils bénéficient d'une meilleure qualité des services rendus et accèdent plus facilement et avec régularité aux informations et aux services dont ils ont besoin :
 - Un accès facilité et plus rapide aux services d'urgence (secours, sécurité...),
 - Des livraisons plus rapides (réception de commandes par correspondance),
 - Des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, téléphone...),
 - Un accès facilité à des prestations à domicile (soins à domicile, plateaux repas...)

Pensez à mettre le numéro de voirie qui vous a été communiqué par les services municipaux sur votre boîte aux lettres ou à proximité de l'entrée principale de votre habitation.

E. Fouquet





La collecte des déchets

La commune de Mérindol est équipée de bacs d'ordures ménagères et de bacs de tri jaunes individuels distribués à chaque foyer. Au cœur du village où les emplacements de stockage de bacs sont rares, des sacs plastiques jaunes pour les emballages sont distribués par la mairie.

La commune dispose également de colonnes pour le tri du verre et du papier disposées en bordure de chaussée.

1- Les ordures ménagères

Le tri

Ces bacs accueillent les ordures ménagères résiduelles. C'est donc la part des déchets non recyclables qui reste après les collectes sélectives.

Ce sont, par exemple, les restes alimentaires si le foyer ne composte pas ou les déchets d'hygiène.

La collecte

Elle est réalisée par les agents de collecte de la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse (LMV). La fréquence de ramassage est basée sur 2 passages par semaine, les mardis et vendredi entre 5h00 et 12h00.

Le traitement

Les ordures ménagères sont incinérées à l'Unité de Valorisation Énergétique de Novalie à Vedène. L'électricité produite par l'incinération permet de satisfaire les besoins énergétiques de Novalie et d'alimenter le réseau EDF. Elle équivaut aux besoins de 18 000 foyers.

Les règles d'usage

Les bacs doivent être sortis en bordure de voie, devant l'habitation, la veille des jours de collecte (à partir de 19h00), et rentrés au plus tôt après la collecte. Il est demandé aux usagers de déposer les ordures en sacs fermés dans les bacs. Aucun dépôt au sol n'est admis (conformément au code pénal, sous peine de poursuite). Il est impératif de se limiter strictement aux ordures ménagères : pas de végétaux, de déchets encombrants (mobilier, électroménager), de gravats ou de substances toxiques.

Besoin d'un bac ? Bac cassé ou volé : contacter LMV au 04 90 78 82 30

2- Les emballages recyclables et le papier

Le tri

Les bacs jaunes reçoivent les emballages ménagers recyclables, à savoir les plastiques, les cartons et le métal.

La collecte

Réalisée par LMV, elle se déroule une fois par semaine, le mercredi entre 5h00 et 12h00.

Le traitement

Les emballages sont triés ensuite par famille de matériaux par les trieurs du centre Val Réna à Nîmes. Les matériaux sont mis en balle et envoyés chez les recycleurs. Les déchets indésirables présents dans la collecte sélective, sont isolés puis orientés vers des cimenteries.

Les règles d'usage

Les bacs doivent être sortis en bordure de voie devant l'habitation le mardi à partir de 19h00, et rentrés au plus tôt après la collecte.

Nul besoin de laver les emballages, il suffit de bien les vider. Dépôt en vrac dans le bac. À défaut, utiliser un sac transparent.

Un doute : préférer l'utilisation du bac à ordures ménagères ou contacter LMV au 04 90 78 82 30.



3- Le verre et le papier

Le tri :

Ils sont accueillis dans les colonnes disposées en bordure de voie publique, les vertes sont destinées au verre, les bleues aux papiers.

La collecte :

Confiée à un prestataire équipé d'un camion grue, le ramassage s'effectue une semaine sur deux.

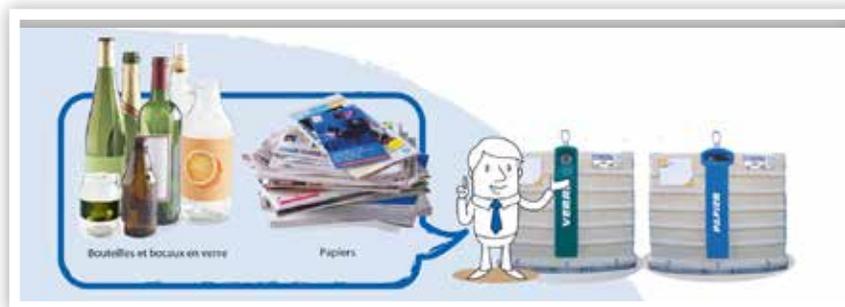
Le traitement

Le verre est envoyé en verrerie. Recyclable à 100% et à l'infini, il sera à nouveau transformé en bouteilles et en bocaux. Le papier connaît les mêmes débouchés de recyclage chez plusieurs repreneurs français et européens.

Les règles d'usage :

Pas de dépôts au sol.

Uniquement du verre et du papier : enlever les bouchons métalliques, en liège, les emballages plastiques entourant les revues...



Les déchetteries

Ce sont des lieux incontournables de notre quotidien où l'utilisateur peut déposer tout ce qui n'est pas admis dans les bacs d'ordures et de tri.

Les habitants du territoire LMV ont accès à ces 4 sites :

3 déchetteries multi matériaux, dont une à Mérindol

1 déchetterie pour les végétaux « Mon espace vert ».

Votre 'pass déchetterie' en un seul clic !

Pour un accès aux déchetteries de Cavaillon et Mérindol

Rendez-vous sur www.luberonmontsdevaucluse.fr rubrique 'pass déchetterie'.

Vous devrez joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Gratuit, il sera envoyé à votre domicile.

Jours d'ouverture à Mérindol : Mercredi 7h45 - 11h45 et Samedi 8h30 - 12h30

Le compostage

Luberon Monts de Vaucluse mène une politique de réduction des déchets. A ce titre, elle met à la disposition des habitants des composteurs individuels à prix réduits.

Deux modèles, déclinés en bois et en plastique : 400 litres: 18€ / 600 litres: 28€

Où se procurer un composteur ?

À la déchetterie « Mon espace vert » située au 172 chemin du Vieux du Taillades à Cavaillon.

Au siège de la Communauté de Communes LMV situé au 315 Avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon.

Don de broyat à la déchetterie 'Mon espace vert'

Distribué gratuitement sur site, le broyat permet de pailler les cultures et de préserver ainsi le sol tout en limitant l'évaporation de l'eau. Il est utilisé également dans les composteurs en tant que matière sèche.

Astreinte technique CCLMV

La communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse a atteint une taille qui nécessite d'adapter son organisation et qui justifie la mise en place d'un système d'astreintes au niveau des directions techniques. Cette décision a été adoptée par délibération N°2015-114 du Conseil Communautaire de 12 Octobre 2015.

Un unique numéro de téléphone est mis en place : **07 60 62 35 98**

Les interventions se feront sur l'ensemble des espaces publics communautaires, des bâtiments communautaires (crèche, médiathèque, déchetterie) et de tous les sites gérés par LMV

L'astreinte technique prendra effet en dehors des heures travaillées à savoir :

Tous les midis de la semaine de 12h00 à 13h30

Tous les soirs de la semaine de 16h30 à 8h00 le lendemain matin

Tous les week-ends du vendredi soir 16h30 au lundi matin 8h00

Tous les jours fériés

S.Giraud



Taxe de Séjour

POUR RAPPEL

Depuis le 1er janvier 2015, la taxe de séjour est unifiée et perçue au réel sur le territoire Luberon Monts de Vaucluse (LMV).

Chaque propriétaire d'un hébergement touristique sur les communes des Beaumettes, de Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, Les Taillades doit collecter la taxe de séjour auprès de ses hôtes.

Les tarifs sont appliqués par jour et par personne en fonction du type d'hébergement concerné : de 0.20€ à 1.65€ (taxe additionnelle incluse).

Afin de faciliter le reversement des produits issus de la taxe de séjour, un site internet dédié est accessible aux propriétaires d'un hébergement : <https://lmv.taxesejour.fr>

Ce site est une plateforme de déclaration sur laquelle les propriétaires d'un hébergement pourront trouver réponses à leurs questions, télécharger différents supports de communication (guides, affiche tarifaire, registre du logeur), déclarer régulièrement leur nombre de nuitées perçues : <https://lmv.taxesejour.fr>.

Les produits issus de la taxe de séjour permettront le déploiement d'actions concrètes en faveur notamment d'une politique de commercialisation de l'offre touristique. Depuis mars 2015, LMV a fait le choix de créer un office de tourisme communautaire sous la forme juridique d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui lui apporte toute la latitude de promouvoir l'offre du territoire. Ce nouvel établissement est un véritable outil de développement touristique au service des socioprofessionnels.

Retrouver l'office de tourisme communautaire : www.luberonmesvacances.com

Pour mémo :

Le pôle tourisme, culture et loisirs gère le suivi de la taxe de séjour : relation directe avec les hébergeurs du territoire, contrôle et perception des produits issus de la taxe de séjour via une régie de recettes.

**Pôle tourisme, culture et loisirs
Centre tertiaire
117, allée du centre tertiaire
84800 LAGNES**

Services Energetiques Durables En Luberon : SEDEL

Samedi 12 décembre, l'Accord de Paris a été adopté par consensus par l'ensemble des 195 parties : Il s'agit d'un accord historique qui doit permettre de lutter contre les changements climatiques avec pour objectif de maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C.

La commune de Mérindol travaille également, à son échelle, pour limiter ses consommations et dépenses d'énergie des équipements communaux (bâtiments et éclairage public). Ainsi, nous adhérons au programme SEDEL (Services Energetiques Durables En Luberon), porté par le Parc naturel régional du Luberon, qui met à disposition de la commune un Conseiller en Energie Partagé (CEP) pour nous aider à agir concrètement sur le patrimoine communal et à réaliser des économies d'énergie. La dernière action en date concerne la fourniture d'électricité pour les équipements publics.

Une mise en concurrence groupée a été lancée à l'échelle nationale par l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics), uniquement destinée aux structures publiques (Commune, Département, Région, Hôpitaux...), afin de permettre des économies d'échelle pour la fourniture d'électricité. Nous avons choisi d'inscrire la totalité de nos bâtiments et l'éclairage public dans cette mise en concurrence dans un double intérêt : diminuer la dépense d'électricité et, si les conditions économiques sont acceptables, se fournir en électricité d'origine renouvelable.

La procédure de mise en concurrence est maintenant terminée et nous avons choisi de nous fournir avec de l'électricité qui est à 100% produite à partir de sources renouvelables tout en réalisant une économie financière de 10,5 % par rapport aux tarifs règlementés de vente pour les tarifs bleus et une économie de 13% pour les tarifs jaunes.

Ainsi, cette mise en concurrence permet : - Une économie financière de 4 563 €/an sur nos dépenses d'électricité
- Le non-rejet de 20 758 kg CO2 /an

A l'échelle du territoire du Parc naturel du Luberon, 17 communes et 1 communauté de communes ont intégré le dispositif lancé par l'UGAP et ont choisi l'offre avec 100% de renouvelables soit :

- 4 326 648 kWh concernés par le dispositif
- 68 768 euros d'économies financières annuelles
- 363 457 kg de CO2/an non rejetés dans l'atmosphère.

Les économies d'énergie sont l'affaire de tous et les décisions et actions peuvent être prises et mises en œuvre localement. En choisissant une offre d'électricité 100 % renouvelable, nous participons à la lutte contre la pollution et le changement climatique et au développement des énergies renouvelables.

S.Giraud



La publicité les Enseignes et Pré-enseignes

La loi de 1979 sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes a été mise en pratique dans Le Parc Naturel Régional du Luberon avec la charte signalétique élaborée en 1997.

Ces dispositions ont permis de protéger les paysages, de rendre visible l'identité du territoire du Luberon et de concilier ainsi le développement des activités économiques et le respect du cadre de vie.

Avec la loi du 12 juillet 2010, sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes, de nombreux changements doivent être appliqués et ont été pris en compte dans le cadre de la révision de la charte signalétique du parc qui a été approuvée en février 2014. Vous pouvez la consulter sur le site du parc naturel régional du Luberon.

Nous vous rappelons les changements les plus importants, notamment :

- La suppression des pré-enseignes dérogatoires pour les hôtels-restaurants, garages, stations-service et les activités en retrait de la voie publique ;
- De nouvelles règles plus strictes pour les enseignes (une seule enseigne scellée au sol par activité au lieu de 2 actuellement) - L'interdiction de toute publicité - L'élaboration de règlements locaux de publicité (RLP) sur la totalité d'un territoire communal.

Parallèlement, les normes européennes pour le jalonnement des activités locales ont dû être prises en compte.

Afin de concilier environnement, paysage, tourisme et économie, le parc œuvre maintenant avec les communes et les intercommunalités pour faire enlever les pré-enseignes illégales, installer en contrepartie une signalisation homogène sur les routes, dénommée « Signalisation d'information locale » et réviser les règlements de publicité.

POUR Y PARVENIR LA MUNICIPALITE VA DEVOIR SE CONFORMER AUX PREROGATIVES DU PNRL

1°) —Il va falloir retirer toutes les publicités et pré-enseignes installées en agglomération et hors agglomération à l'exception des Produits du terroir (vente et fabrication), des Manifestations et Activités Culturelles et des Monuments Historiques lorsque le nouveau règlement municipal aura été adopté en conseil municipal.

2°) —Dès maintenant, il faut déposer systématiquement en Mairie, et avant toute nouvelle installation d'enseigne ou de pré-enseignes dérogatoire une Déclaration Préalable.

Les entreprises vont recevoir un courrier en ce sens.

Nous comptons sur vous pour œuvrer tous ensemble dans l'intérêt de tous, habitants, visiteurs, entreprises : moins de panneaux et plus d'efficacité pour la beauté de nos paysages et une meilleure visibilité pour nos acteurs économiques.

J. Combe





Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon



Projecteur sur ... Mérindol

La commune de Mérindol est engagée avec le Parc du Luberon dans l'opération «Objectif zéro pesticide». Depuis 2013, la commune est passée à «zéro pesticide». Elle n'utilise plus de désherbant pour l'entretien des rues ou du cimetière.

Passer au « zéro pesticide » : une nécessité

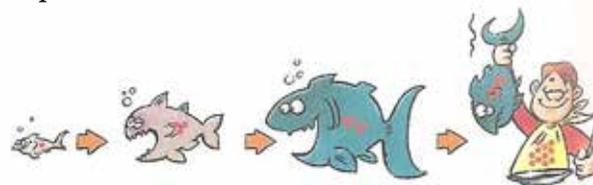
Dans les communes, les pesticides sont habituellement utilisés pour répondre aux exigences des riverains concernant l'entretien des espaces publics. Il s'agit principalement de l'application d'herbicides pour éliminer la végétation spontanée qui pousse sur les trottoirs, les allées de parcs et jardins, cimetière, massifs... Tous ces espaces sont des lieux de vie où les administrés de tout âge évoluent au quotidien.

Les impacts des pesticides sur la santé et l'environnement

En France en 2012, les jardiniers amateurs et les communes ont acheté plus de 3 500 tonnes d'herbicides !

Or, utiliser ces produits n'est pas sans impact : il s'agit en réalité d'une source de pollution pour les rivières et les nappes phréatiques. Lorsqu'il pleut, même plusieurs semaines après l'application d'un désherbant, l'eau qui ruisselle en ville transporte les molécules chimiques non dégradées vers les rivières. Dans notre région, près de 100 molécules différentes de produits phytosanitaires ont été identifiées dans les cours d'eau, dont une majorité d'herbicides comme le glyphosate. L'utilisation d'autres produits comme les insecticides participe à la baisse de la biodiversité et s'accumule dans la chaîne alimentaire.

L'exposition à ces produits présente également des risques pour la santé, notamment pour les populations sensibles comme les enfants.



Des solutions alternatives adoptées dans notre commune

La gestion durable des espaces publics implique de se passer de ces produits chimiques et remet le rôle et le savoir-faire du jardinier au premier plan. Les méthodes alternatives aux pesticides sont nombreuses et les expérimenter reste indispensable pour garantir une réussite à long terme. Les habitants pourront observer le changement des pratiques sur notre commune par la mise en place de paillage végétal sur les massifs, l'utilisation des machines de désherbage spécifiques, ou encore la présence de végétation spontanée dans certaines rues.

Se lancer dans le «zéro pesticide» demande une réelle remise en question de la part des équipes techniques de notre commune sur leurs habitudes de travail. Il convient à tous de les soutenir pour mener à bien cet objectif en changeant notre regard sur l'herbe en ville. L'herbe folle n'est pas sale, c'est notre regard qui doit évoluer.



Le « zéro pesticide » : une obligation réglementaire

A partir du 1er janvier 2017, les pesticides chimiques, dont les herbicides, seront interdits pour entretenir les espaces verts et les rues des communes (Loi de transition énergétique du 17 août 2015). **Sans attendre cette échéance réglementaire, la commune de Mérindol a déjà supprimé l'usage des désherbants pour l'entretien de la commune.**

Le «zéro pesticide» devient une obligation, anticipons tous ensemble en tolérant l'herbe en ville ou au cimetière !

Information

Bulletin municipal N°3

Ecole

L'année scolaire est déjà bien entamée !

Cette année l'école a accueilli beaucoup d'enfants en petite section de maternelle.

Cela a nécessité de faire des classes à double niveau : il y a 2 classes de Petite Section et Moyenne Section et 2 classes de Grande Section et CP.

Les élèves se motivent et se responsabilisent au contact de plus grands et de plus petits.

Les autres classes fonctionnent avec un cours simple.

La fin de l'année scolaire marquera les 3 ans de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, avec école le samedi matin.

En janvier les parents d'élèves ont été interrogés sur le choix entre l'école le mercredi matin ou le samedi matin. Sur 154 bulletins distribués (154 familles), 91 sont favorables au mercredi matin, 32 au samedi matin, 1 vote blanc et 30 abstentions.

Madame le Maire et ses conseillers, au vu de ces données, ont opté pour l'école le mercredi matin c'est donc ce nouveau mode de fonctionnement qui sera mis en place à partir de la rentrée de Septembre 2016.

La Directrice de l'école

Info du CCAS

Le CCAS de Mérindol gère un service d'aide à la personne, favorisant le maintien à domicile aux plus de 60 ans : accompagnement aux courses, entretien du logement, aide à la toilette, aide aux repas, lien social.

Pour tout renseignement, contacter Sandrine BEGOU au 04 90 72 98 86, les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin.



Mutuelle de village

Au 01 janvier 2016, 18 contrats ont été souscrits par les Mérindolais pour 32 personnes couvertes.

C'est un bon début !

Nous vous rappelons que de la documentation est disponible en Mairie et que si vous êtes intéressé vous devez vous faire connaître auprès de l'accueil de celle ci afin de mettre en place une nouvelle permanence d'une conseillère Mutualiste de la Mutuelle de Village / MGA.

Repas des aînés

Comme tous les ans, nos aînés de plus de 70 ans ont le choix entre un colis ou un repas.

Le traditionnel repas, organisé par le CCAS et la Mairie, à rassemblé samedi 06 février, 67 personnes à la salle des fêtes.

La préparation de celui ci avait été confié aux cantinières de l'école. La mise en place, la décoration et le service ont été assurés par les élus et quelques membres du Conseil d'administration du CCAS.



Remerciement

Le CCAS remercie chaleureusement l'entreprise BOURGER CONSTRUCTIONS pour son don généreux.

M. VELU



Correspondant du journal «La Provence»

UN NOUVEAU CORRESPONDANT DU JOURNAL LA PROVENCE POUR MERINDOL

A partir du 1er mars 2016, Monsieur Patrick SICARDI assurera la correspondance avec le journal la Provence.

Vous pourrez le contacter soit par téléphone au : **07.78.10.51.42**

ou par courriel : **patricksicardi@yahoo.fr**

Trésorerie de Cadenet

Par arrêté du 10 novembre 2015, la fermeture de la trésorerie de Cadenet a été confirmée.

Les usagers devront dorénavant se rendre à Pertuis

Associations

A.E.V.H.L La Muse Etudes Vaudoises	M Le Pasteur DEUKER M JJ DIAS La Muse BP4 84360 MERINDOL	06.78.37.69.61 jj.dias@orange.fr	Cyclo Club Mérindolais	M DRIESENS Gérard 18 résidence les borrys 84360 PUGET sur DURANCE	09.79.71.57.89 04.90.08.86.09 gerard.driessens@orange.fr
MERINDOL CULTURE	Mme RONOT Marie 20 Imp des pallencs 84360 MERINDOL	09 73 63 96 19 mayouronot@yahoo.fr	Football ESM	M FERRER Yann la petite garrigue 84360 MERINDOL	yferrer84@gmail.com 06.71.45.27.57
A.M.E	M Jean louis MILLET Le riefuret BP8 84360 MERINDOL	04.90.72.38.96 assoc.ame@gmail.com	Foyer Rural Diverses activités	M LEROY thierry Chemin de l'A Pied 84360 MERINDOL	04.90.72.90.50 telk@orange.fr
A.P.T.E	M Jean louis MILLET Le riefuret BP8 84360 MERINDOL	04.90.72.83.89	L'Hirondelle Citoyenne	Mme DEL CISTIA Clos des aires 84360 MERINDOL	
Amicale des Sapeurs Pompier	Caserne Pompier La petite garrigue 84360 MERINDOL	Patrick SICARDI 07.78.10.51.42 Arthur SEDANO 06.95.17.51.96 arthur-sedano@hotmail.fr amicale.pompiermerindol@gmail.com	La boule mérindolaise	M VERRUTTI cédric Le clos des aires 84360 MERINDOL	06.82.36.19.47 alain.verruti@aliceadsl.fr
Amitiés Tchernobyl Familles d'accueil	Mme ARBELET Sylvette La Miquelette 84360 MERINDOL	04.90.72.86.78 droujbatf@club-internet.fr	Mérindol Fitness	Mme LAPORTA angelina Hameau de champeau 84360 MERINDOL	06.11.63.23.19 04.90.72.95.60 merindolfitness84@gmail.com
Anciens combattants Algérie (F.N.A.C.A)	M GARDIOL Serge La bourdille 84360 MERINDOL	04.90.72.68.81 jany.gardiol@orange.fr	Société de chasse La Protectrice	M PIACENTINO robert Place des Brullières 84360 MERINDOL	06.71.31.05.22
Saint Anne paroisse de Mérindol	M PERRIERE Patrick 365 J Impasse Les grandes terres 84360 MERINDOL	04.90.72.86.08	Tennis Club Mérindol	M MASTROIANNI luigi Rue du Relarguier 84360 MERINDOL	04.90.72.90.97 lilli.mastroianni@wanadoo.fr
Association Tactile Danse contemporaine	Mme LERIDON Corinne Chemin des grandes terres 84360 MERINDOL	06.85.93.03.19 artpourledire84@gmail.com	Toxotes du Val de Durance Tir à l'arc	M MEYER Frédéric 3 rue des anciens combattants 84360 MERINDOL	04.90.72.82.35
Comité Des Fêtes	Mme METRE Sylvie 1225 D973 84360 MERINDOL	06.22.09.86.15 metresylvie@yahoo.fr	U.S.E.P	Mme PORTET sylvie Groupe scolaire 84360 MERINDOL	04.90.72.83.85
ARMAO Mérindolblues	M Delage François Les Argiles 84360 MERINDOL	06.44.80.47.88	Faire à Cheval Centre Equestre La Beaume	M GUERLESQUIN Lucien Centre équestre La Beaume Chemin de la Miquelette 84360 MERINDOL	06 28 56 22 72
Bridge Club Mérindol	Mme PINTA Annie 315 Av du 14 juillet 13980 ALLEINS	04.90.57.39.62	CAPEM	M MIGUEL Olivier les bas isclons 84360 MERINDOL	assocapem84@gmail.com
Chevrons Tractions Luberon	M MARTIN Frédéric Le coulet des vignes 84360 MERINDOL	06.76.84.97.47 04.90.72.96.88 m.fred.84@wanadoo.fr	Motards de la Combe	M HERMET CHALLESSIN Thierry 59, che. des frigouliers 84360 MERINDOL	http://motardslacombe.canalblog.com/
Club des retraités et 3ème âge	Mme GIGODEAUX Andrée Chemin de la baronne 84360 PUGET sur DURANCE	04.90.08.30.44 robert.gigodeaux@orange.fr	Coopérative Scolaire	Mme JOURNES LOIREAU Bénédicte Groupe scolaire 84360 MERINDOL	04.90.72.83.85 eepu84.merindol@ac-aix-marseille.fr

Comme chaque année, nous devons les différentes manifestations qui ont ponctué 2015 aux bénévoles des associations et aux commerçants de Mérindol. Grâce à leur dévouement, nous, Mérindolaises et Mérindolais, avons pu profiter de soirées attrayantes et de week-ends bien remplis. Un grand merci à vous !

Trois nouvelles associations ont vu le jour sur notre commune . Le Comité des Fêtes, Le Comité d'Animation Pour les Enfants de l'école de Mérindol et Les Motards de la Combe.

Cet automne a vu l'arrivée d'une structure supplémentaire aux abords de notre stade : un Parc de Jeux, appelé aussi City stade, pour la joie de nos adolescents comme des plus petits. Ce parc est bien sûr ouvert toute la journée, et peut être utilisé par les associations pour l'organisation de jeux divers et de mini tournois. On peut d'ores et déjà y pratiquer football, Handball et Basket. Très prochainement le centre aéré recevra un filet qui permettra aux associations intéressées d'en faire la demande si elles souhaitent pratiquer du volleyball, du badminton ou encore du tennis ballon et mini tennis.

De la fête de la musique jusqu'à la fin du mois d'Août 2015, les jeudis de la Musique ont été une réussite et ont rassemblé les familles au cœur du village pour passer de bons moments autour d'un repas. En 2016 comme pour 2015, nous pourrons profiter d'un jeudi supplémentaire, le 30 Juin.

Différentes soirées et journées organisées par les associations dans de nombreux lieux de notre village ont permis de découvrir ces endroits qui font la richesse de Mérindol et le dynamisme de ses bénévoles.

Les lotos traditionnels nous font nous rencontrer, jeunes et moins jeunes pour quelques fins d'après-midi de dimanche pendant cette période hivernale. Leurs recettes permettent d'aider financièrement les associations et de compléter les subventions de la Mairie.

Je remercie le personnel de mairie, pour son soutien dans la réalisation de ces activités et festivités.

A. REYNIER

Don du Sang

«COLLECTE DE SANG»

Le bureau de l'Association pour le Don de Sang de Lauris et des villages voisins présente les vœux à tous les donateurs et futurs donneurs.

Les derniers événements malheureux qui ont secoué la France ces derniers mois ont mis en lumière la nécessité du Don de Sang pour pouvoir faire face aux situations exceptionnelles mais également aux 10000 poches de sang journalières nécessaires pour soigner 1 million de malades.

Le Président de l'association rappelle le lien social qui se dégage des collectes par la présence de donateurs de toutes races et de toutes confessions ainsi qu'une chaleureuse fraternité autour d'un accueil agréable et d'une collation gustative.

Les dons ne doivent pas faiblir en ce début d'année car s'il n'y a pas aujourd'hui de besoins urgents, grâce à la mobilisation exceptionnelle qui a suivi les attentats, la courte durée de vie des produits sanguins oblige à la poursuite de la mobilisation permanente . Si les globules rouges ont une durée de vie de quarante-deux jours, la conservation des plaquettes n'excède pas cinq jours. Aujourd'hui encore, rien ne peut se substituer au sang.

Nous espérons vous voir nombreux sur les collectes à venir aussi bien à Mérindol qu'à Lauris.

Collecte Mérindol : le 9 Août 2016

Collectes Lauris : les 25/01 , 04/04 , 04/07 , 12/09 , 28/11

S. Miquel



Comité des Fêtes



Mérindol a un nouveau Comité des Fêtes !

Le Comité des Fêtes de Mérindol a été créé fin 2015 : cette association, qui a vocation à organiser les fêtes et manifestations d'intérêt communal en liaison avec les autres associations de Mérindol, a pour Présidente Sylvie Metre.



La première manifestation organisée par le Comité des Fêtes a été la tombola du Téléthon, à laquelle les habitants de Mérindol ont généreusement pris part. Grâce aux bénéfices de cette tombola et à ceux réalisés par les Motards de la Combe avec la vente de leur gardianne de taureau, le Comité des Fêtes a pu faire un don de 1300 € au Téléthon. Nous remercions les commerçants de Mérindol d'avoir largement contribué à la vente de billets.

Pour 2016, le comité travaille sur un calendrier festif qui prévoit déjà :

- Un loto de Printemps le 13 mars,
- Un vide-grenier le lundi de Pâques, à la Garrigue,
- La traditionnelle fête votive de la Sainte Anne fin juillet,
- Un loto ou une tombola pour le Téléthon.

Nous envisageons également l'organisation d'un aïoli dont la date n'est pas encore fixée, des manifestations dans le village à l'occasion de la venue de nos amis d'Öttisheim début juin, l'organisation de randonnées à thèmes ...

L'objectif de ce comité, c'est de rassembler tous les habitants du village autour d'événements joyeux : si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à nous les communiquer ! Et si vous pouvez nous aider à les mettre en oeuvre, c'est bien aussi : plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire de choses !

En attendant de vous rencontrer à l'occasion de toutes ces manifestations festives, le Comité des Fêtes vous souhaite une excellente année 2016.

S.METRE

Notre club a bien fonctionné encore cette année 2015, bien que nous ayons eu des défections assez nombreuses ces dernières années de par les décès, départs en maisons de retraite ou départs auprès des enfants. Hélas nous vieillirons tous, néanmoins nous désirons rester fidèles à nous-mêmes et être encore dans une vie active et sociale. Nous sommes encore 50 à 60 personnes adhérentes à notre association qui perdure depuis sa création en 1977 et bientôt nous allons fêter nos 40 ans d'existence si toutefois nous sommes encore assez nombreux pour le faire. Il est vrai que nous ne pouvons comme les autres années faire des voyages et sorties n'étant pas assez nombreux pour remplir un car. Peut-être serait-il bon de se grouper avec d'autres associations si toutefois celles-ci organisent des voyages ou des sorties.

Nous faisons appel aux personnes qui désireront nous rejoindre, elles seront bien accueillies.

Nos rencontres sont les Mardis après-midi de 14 h à 18 h à la « Maison pour tous » - Rue des Ecoles (Portail couleur prune).

Les repas dansants sont organisés chaque dernier mercredi, du mois de Janvier à Mai et de Septembre à Décembre avec une interruption de Juillet à Septembre pendant les vacances.

Les inscriptions sont toujours les vendredis qui précèdent les repas jusqu'à 12 h pour faire part au traiteur du nombre de personnes et passer la commande.

La cotisation pour l'année est de 10,00 €. Les inscriptions se font auprès de la Présidente, Mme GIGODEAUX Andrée, au 04.90.08.30.44 ou du Trésorier, M. ESCLANGON, au 04.90.72.80.41.

D'autre part, nous avons un petit atelier de tricot, crochet, couture et broderie qui fonctionne aux mêmes heures des mardis après-midi.

Si toutefois des jeunes mamans souhaitent et désirent venir nous rejoindre pour apprendre à tricoter, crocheter ou coudre, nous sommes à leur disposition les mardis après-midi.

Nous tenons à remercier, Madame le Maire, qui nous apporte son soutien et nous a honoré de sa présence à notre repas de Noël. Nous lui disons merci et tous nos vœux l'accompagnent dans sa tâche tout au long de son mandat.

Mme GIGODEAUX Andrée



Nouvelles de la Muse

Voici à nouveau, en ce début d'année 2016, quelques nouvelles de l'Association d'Etudes Vaudoises et Historiques du Luberon (AEVHL) dont le siège est à la Muse à Mérindol !

En tant que société savante (dont la raison d'être est d'étudier et faire connaître l'histoire du mouvement vaudois en Luberon et dans les Monts de Vaucluse), l'AEVHL a poursuivi en 2015 ses études et recherches sur l'histoire vaudoise locale et sur le thème de l'exil des Huguenots du Luberon à la fin du 17^{ème} siècle. Régulièrement ouverte au public, le jeudi et le samedi, la Muse a connu une fréquentation stable au cours de l'année (2/3 de groupes et 1/3 d'étrangers). Le bulletin de l'AEVHL, « la Valmasque », a été publié comme d'habitude à raison de 2 numéros « normaux » -- portant sur des sujets d'actualité (600^{ème} anniversaire du martyr de Jean Hus) et reflétant la vie de l'association -- et d'un numéro spécial consacré à la Vallée d'Aigues.

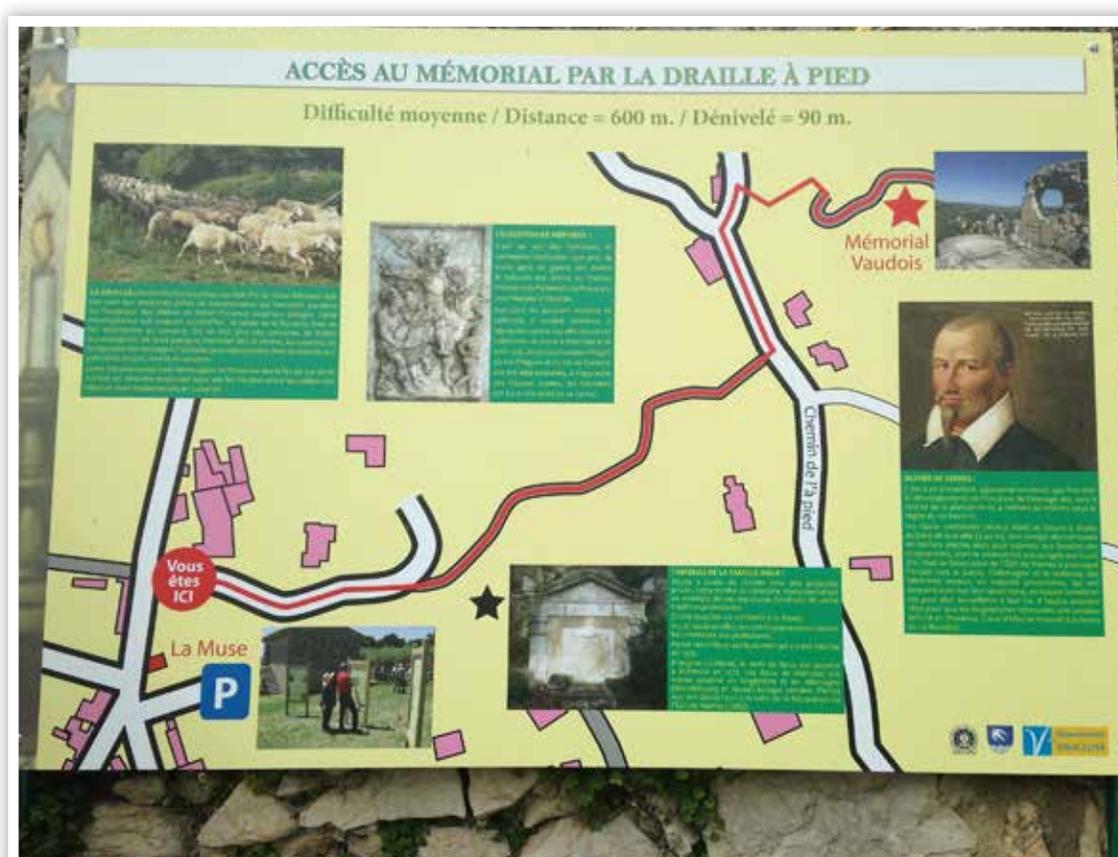
Au cours de l'année 2015, le rayonnement de l'AEVHL est devenu à la fois plus fort et plus large : au plan local, avec les journées vaudoises organisées en Vallée d'Aigues et au temple des Gros ; au niveau national, avec nos conférences en Ardèche et à Montauban, au-delà de nos interventions habituelles plus proches de Mérindol ; au plan international, avec une forte présence de l'AEVHL au Colloque sur l'identité vaudoise de Torre Pellice et la participation de membres courageux à des rencontres lointaines, à Berlin et en République Tchèque.

Le passage à 2016 donne l'occasion de faire le point sur nos projets :

La nouvelle signalétique vaudoise de Mérindol, de la Muse au Mémorial vaudois, a été mise en place avant l'été comme prévu, en collaboration avec les services municipaux; il ne reste plus qu'à l'intégrer à la signalétique plus large, culturelle et environnementale, envisagée par la commune ;

Le projet d'Itinéraire Associé «Luberon - Baronnies», qui doit relier Mérindol à l'Itinéraire Culturel Européen «Sur les pas des Huguenots», est en train de devenir opérationnel avec la participation de l'AEVHL à l'étude de faisabilité initiée récemment par le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales ;La préparation de notre projet de création d'un nouveau Musée Vaudois du Luberon à Mérindol va se développer grâce à notre stagiaire (en Master 2 « Patrimoine et Archives historiques ») qui, sous les auspices de l'Université d'Avignon, va aider l'AEVHL à formuler le Projet Scientifique et Culturel qui doit servir de base à l'élaboration ultérieure du projet.

François Wencélius
Président de l'AEVHL



Associations

Bulletin municipal N°3

L'hirondelle citoyenne

Le début d'année étant propice aux bilans et projets divers, voici donc un rappel rapide de nos activités en 2015. En collaboration avec les trois élus de l'opposition municipale, nous avons travaillé activement sur tous les sujets abordés et présentés en conseil municipal.

Nous restons avec eux vigilants quant à l'intérêt général de notre village et de ses habitants.

Pour le reste :

Le premier loto de l'association s'est tenu avec succès en janvier à la salle des fêtes.

En février, salle comble pour la conférence débat sur le thème « l'après Charlie, Combats pour la liberté de 1848 à nos jours », animée par JM.Guillon professeur émérite à l'université d'Aix Marseille, et soirée théâtre « De Phèdre à Nina, Portraits de femme » par la troupe du foyer rural de Gordes.

Report en septembre du rallye touristique dans le sud Luberon initialement prévu en avril. Outre le plaisir de la découverte de nos villages, les trois gagnants ont pu se partager de beaux lots à déguster dans les restaurants mérimondolais.

Et enfin en octobre en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme, la conférence débat «Les extrêmes droites», animée par André Déchot a réuni quelques soixante dix personnes pour un échange d'idées et un débat sur un thème qui interpelle tous les démocrates que nous sommes.

Les événements tragiques qui ont marqué 2015 ont pesé sur nous tou(te)s, mais nous montrent que plus que jamais nous devons agir pour dire notre attachement aux valeurs citoyennes de la République.

Quelques dates à venir :

Nous accueillerons la troupe du foyer rural de Gordes pour une soirée théâtre en février , et conférence débat sur la laïcité prévue en mars (date à confirmer).

L'Hirondelle Citoyenne vous souhaite une belle année 2016 et espère vous retrouver pour d'autres initiatives citoyennes !

La présidente : Nicole Del Cistia Dépieds

Chevrons Tractions Luberon

Chers Mérimondolaises et mérimondolais

L'association « CHEVRONS TRACTIONS LUBERON » vous présente tous ses bons vœux pour 2016.

Notre association a passé une bonne année 2015 avec de nombreuses sorties ainsi qu'elle a organisé un beau rassemblement de voitures anciennes sur le site de la garrigue le 28 juin 2015. Le CTL a fêté ses 5 ans déjà !!!!bonne ambiance et convivialité.

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 5 décembre 2015. Petit changement dans notre bureau avec le remplacement d'AURELIEN GAYA par Jean Louis GUILLAUD sur le poste de trésorier et une secrétaire adjointe Marie Lise SELENS. Reconduction pour les autres du bureau.

Par ailleurs notre association fait parti d'un collectif qui œuvre dans le devoir de mémoire de la deuxième guerre. En 2015 nous avons participé aux commémorations du bassin d'AIX, de MARSEILLE de CAVAILLON, BERRE, SALON, LA BARBEN, SAINT ANDEOL (village de Jean MOULIN) et une grandiose sur AVIGNON (voir youtube : « commémoration d'avignon ») J'en profite pour vous dire que nous sommes preneur d'habits d'époques ou autres effets ainsi que de récits, photos.....vous pouvez aussi nous rejoindre en figurants pour les commémorations à venir en général en août donc n'hésitez pas à nous contacter tel : 06.76.84.97.47 ou e mail : m.fred.84@wanadoo.fr

Pour 2016 comme à son habitude le CTL organisera sur le site de la garrigue son rassemblement de voitures ancienne certainement le troisième dimanche de juin.

J'en profite pour remercier l'équipe du service technique et les élus qui nous soutiennent depuis la création de notre association.

Cette année déjà 5ans d'existence du CTL.



Frédéric MARTIN

Merindol Culture

Toute l'équipe de l'association « Méridol Culture » vous souhaite une très bonne année 2016

Nos dernières manifestations ont rassemblé un large public :

- le 24 octobre « Nous les gens de Méridol » a mis en lumière les talents d'aquarelliste de Georges dans lesquelles plusieurs personnes du village se sont reconnues.

- les 5 et 6 décembre : le « Week End BD » a rassemblé à la maison des associations 11 auteurs de BD, un éditeur, 2 libraires de Cavillon et un libraire de bd d'occasion. En collaboration avec l'école et la médiathèque, cette manifestation a rencontré un vif succès et à la demande générale elle sera reconduite l'année prochaine.

Le 20 décembre pour le « Concert de Noël » un large public est venu écouter le duo « CATREVAN ». Comme prévu la prestation des 2 pianistes Catherine Courvoisier et Eve-Anouk Jebejian nous a enchantés.



Pour 2016 nous vous donnons rendez vous le WE du 19-20 mars pour une manifestation autour de l'Amérique latine avec au programme : une très belle exposition de peintures péruviennes, un documentaire et débat autour du Chili et du peuple mapuche, un repas brésilien animé par un groupe de musique brésilienne et plus encore.

Je remercie tous les membres bénévoles de Méridol Culture pour leur investissement qui a permis la réussite de toutes nos manifestations. Rendez vous le 19 mars à la salle des fêtes de Méridol.

Mayou Ronot

ARMAO Merindolblues

L'équipe de l'association Armao Merindolblues tient à vous souhaiter à tous une bonne année 2016.

Après le vif succès de la fête de la musique 2015 où les méridolais ont pu se retrouver sur les terrasses de la cave à aimé, pizza wilfrid, bar l'ambrosie, resto l'épice, bar le cui-cui et la terrasse des cigales, et partager un moment convivial où tous les styles de musique étaient représentés, ceci a été possible grâce au soutien de la municipalité et des services techniques.

Le 21 juillet 2015, le groupe « popbreakers » a donné un concert pour la soirée franco-belge au camping « les argiles ». L'association a produit le CD de ce groupe, et a aussi été partenaire de l'émission de France Bleu Provence pour l'émission « Aïolive », enregistré le 20 Août 2015 dans la cour du musée GRANET à Aix en Provence avec le groupe « HBUS ».

Cette année, au mois de mars, 2 concerts seront organisés avec l'association :

- le 12 à Apt pour « Tréteaux de nuit »
- le 19 dans le Mercantour.

Au mois de Juin : Pour la nouvelle édition 2016 de la Fête de la Musique, bien sûr l'association Armao Merindolblues s'occupera de vous faire apprécier des musiques variées dans les rues de Méridol.

Depuis l'apéro blues en 2010, l'association vous a proposé des ambiances musicales de grande qualité

Si vous souhaitez nous rejoindre : armao.merindolblue@orange.fr

F. DELAGE

Le centre équestre la Beaume se développe en 2016

Après 3 années de fonctionnement, le centre équestre La Beaume s'améliore et se développe pour un meilleur accueil de ses cavaliers. Le projet d'un manège lancé en 2015 devrait se réaliser au printemps 2016.

Sandra GUERLESQUIN, dirige l'école d'équitation. Elle accueille les plus petits dans des cours poneys les mercredis et samedis ou en activité périscolaire.

Elle propose des cours pour tous les niveaux, du débutant au galop 7, prépare et fait passer les galops. Elle entraîne et suit les cavaliers en concours.

En 2015 le centre équestre La Beaume a engagé les cavaliers dans 24 compétitions avec plusieurs podiums.

La structure actuelle avec sa carrière et son rond de longe éclairés permet d'assurer les cours à toutes heures de la journée, même en hiver.

Le manège permettra de réaliser les cours dans de meilleures conditions quelle que soit la météo (pluie, vent, soleil) ; les parents pourront également bénéficier de cet abri protecteur.

Son association « Faire à Cheval » a permis la mise en place d'une activité périscolaire avec l'école de la Roquette, signé une convention avec un comité d'entreprise et proposé les chèques vacances.

Mérindolais, contactez Sandra pour un cours d'essai, visiter la structure, vous renseigner sur les tarifs, les horaires et les pensions ou pour vous inscrire au 06 28 56 22 72. www.centre-equestre-la-beaume.ffe.com



Tennis Club Merindol



Le Tennis Club de Mérindol est particulièrement fier d'avoir été mis à l'honneur cette année lors de la cérémonie des vœux à la salle des fêtes. En effet, par cette récompense, c'est tout le travail des bénévoles, des joueurs et des moniteurs qui est récompensé.

L'année 2015 a connu de nombreuses satisfactions, parmi les plus significatives, nous pouvons parler de notre tournoi open au mois de juin, de l'école de tennis, du nombre record d'équipes engagées en championnat et qui portent haut la main les couleurs de notre club.

Cette réussite, c'est la vôtre. Elle n'est possible que par un engagement important de bénévoles.

Pour que 2016 le soit tout autant, n'hésitez pas à venir nous prêter main forte !!!

Si, comme nous, vous adhérez aux valeurs de solidarité, d'humilité, d'authenticité, de dépassement de soi propre au sport, n'hésitez pas à nous rejoindre encore plus nombreux.

Merci à vous, très bonne année 2016
et à bientôt sur nos courts de Mérindol !!!

L. MASTROIANNI
Tel : 06 79 29 31 37
tennisclubmerindol@gmail.com

Cyclo Club Merindol

Pour cette nouvelle année 2016 tous les membres du Cyclo Club Mérindolais vous apportent tous leurs meilleurs vœux, santé, bonheur et réalisation de tous vos projets personnels et sportifs.

Dans la rétrospective de la saison écoulee nous vous présentons un résumé des principaux événements et activités rendus possible grâce au dynamisme de ses membres et bénévoles.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2015 deux nouveaux licenciés et un nouveau membre soit pour la saison 2015 un effectif de 26 membres dont 18 licenciés.

Le 8 février 2015 l'organisation de notre randonnée VTT a connue une bonne participation (383 vététistes), malgré des conditions climatiques froides mais ensoleillées après un début de semaine enneigé et une alerte tempête de météo France le jour de notre randonnée.

Bruce, René et Gérard ont participé les 18,19 et 20 juin à l'Ardéchoise en 3 jour sur le parcours « La châtaigne Loire en compagnie des dix cyclos de l'AS Réaltor et du CVC Sport Amognes, 450 km et 7850 m de dénivelé.

Nous sommes rentrés tous enchantés de cette aventure avec en mémoire l'ambiance des villages traversés et l'image de tous ces paysages magnifiques et grandioses et avec l'envie de se retrouver pour une nouvelle Ardéchoise.



En plus de nos 3 sorties hebdomadaires mardi, jeudi, et dimanche que vous pouvez consulter sur notre site internet, nous avons participé à des randonnées VTT et route organisées par d'autres clubs, à des cycloportives la Provençale Sainte Victoire, la Ventoux Beaume de Venise, et dernièrement les bosses du 13.

Sur le site <http://www.cycloclubmerindol.fr> vous trouverez dans l'agenda les différentes sorties programmées, le détail des parcours, les traces GPS, les articles des manifestations, l'album photo etc.

Le dimanche 21 février 2016 a eu lieu notre randonnée VTT annuelle, proposant cette année 4 parcours : un premier itinéraire de difficulté moyenne, 20 km à travers les collines jusqu'au pied de la forêt de Cèdres, et 3 parcours de 30km, 48 km et 53 km de plus en plus techniques, sportifs et difficiles.

La météo idéale de cette journée a sans doute participé à son succès, puisqu'on a enregistré 740 inscriptions, pratiquement le double de l'année précédente. Les participants se sont déclarés fourbus et enchantés... Ils ont souligné la qualité de l'organisation, la grande technicité des parcours et la beauté des paysages et des points de vue.



Tous ces parcours et les informations de cette rando sont consultable sur le site du Club.

Cette randonnée est aussi l'occasion pour les cyclos jeunes et moins jeunes de venir découvrir de nouveaux parcours dans le Luberon et l'ambiance d'un Club.

SI VOUS PRATIQUER LE VTT OU LE VELO DE ROUTE C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS VOUS ACCUEILLERONS POUR FAIRE UNE SORTIE CLUB SANS ENGAGEMENT.

Renseignements et contacts

Gérard Driessens

Tel : 06 77 11 44 93

Mail : gerard.driessens@orange.fr

Site : <http://www.cycloclubmerindol.fr>



Vivre bien à MERINDOL... avec "ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES"...

Vous résidez depuis peu dans notre ville, dans notre région et vous ne connaissez encore que peu de monde ?

Notre Association vous aidera à bien vivre ce changement en vous proposant de découvrir votre nouvelle région, et d'en rencontrer les habitants.

Vous habitez déjà la région et vous souhaitez vous faire de nouvelles relations ?

Notre Association vous propose de nous rejoindre.

A votre attention, "ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES" organise...

Pour les Nouveaux Arrivants

- des permanences et des cafés-rencontres,
- des réceptions d'accueil,
- des visites découvertes de la région.

Et pour ses Adhérents

- des activités culturelles, sportives ou ludiques en général gratuites,
- des soirées, des sorties...

**Des permanences sont organisées à Mérindol
un samedi par mois, à l'Office du Tourisme.**

**Les dates en sont diffusées sur notre site, sur "Le Grand Mémorandum"
et par affichage.**

Retrouvez ces dates et bien d'autres informations sur www.avf.asso.fr/fr/cavaillon

AVF Cavaillon
Centre Actipôle - 88 rue du Comtat
84300 CAVAILLON
Tel : 04 88 85 50 08 (messagerie)
e-mail : avf@avf-cavaillon.fr



Le réseau "ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES", c'est 300 Associations en France,
plus de 70.000 adhérents et de 11.000 bénévoles, ainsi que de nombreux partenariats.

Droujba Tchernobyl France

Comme chaque année et ce depuis 1998, Droujba recherche pour l'été des familles bénévoles désireuses d'accueillir un enfant ukrainien. Cette année les enfants ont encore plus besoin de nous car la situation économique en Ukraine est catastrophique, le conflit est omniprésent, les cessez le feu se suivent et ne sont jamais respectés. En 2015, leur séjour en plus d'être bénéfique à leur santé, le sera aussi pour leur moral.

Si vous êtes intéressé par cet accueil solidaire, contactez nous au 04 90 72 86 78
Ou sur www.droujba.skyblog.com.

Sylvette Arbelet



Bienvenue au nouveau commerçant

L'Ane sur le toit

Marine et Laurent, nouveaux propriétaires du restaurant L'Ane sur le toit, sont heureux de vous accueillir au sein d'une magnifique salle voûtée au coin du feu pour vous réchauffer l'hiver et sur une très belle terrasse ombragée qui réglera vos soirées d'été.

Une cuisine traditionnelle à base de produits frais et de saison réveillera vos papilles pour votre plus grand plaisir...

A très bientôt à L'Ane sur le toit



Commerçants

AGENCE IMMOBILIERE			ELECTRICITE PLOMBERIE		
Agence ABEILLE IMMO	La Bourdille	04 90 72 90 10	FERRERO Pascal	Rue du stade	06 73 84 86 85
ALIMENTATION			LACROIX Christophe	Chemin des huguenots	04 90 72 88 39
Boucherie Charcuterie VILAR	2, rue de l'Eglise	04 90 72 81 09	ESPACES VERTS		
Boucherie Charcuterie MARCHESANO	15, rue du Vieux Four	04 90 72 80 13	AUBRY Olivier	Rue du Bon Puits	06 17 56 42 07
Boulangerie - Pâtisserie La Fournée Vaudoise	5, rue du Four	04 90 72 80 26	GILBERT Didier	Avenue des brullières	06 23 82 44 57
Boulangerie - Pâtisserie MOREL	13, rue du Vieux Four	04 90 72 84 55	BELHADJ Achraf	La viane	06 09 50 30 26
EPICERIE VIVAL	4, rue de L'Eglise	04 86 35 94 53	EXPEDITEUR PRIMEUR		
Camion pizza BONNARD	Les Borrys		BOUDOIRE Pascal	1507 chemin des Lônes	06 32 45 57 32
Pizza PERIN Wilfrid	Rue du Relarguier	04 90 72 43 54	GARDIOL Denis	Quartier de la Gare	04 90 72 81 82
ANIMAUX			F GARAGE AUTOMOBILE		
Chenil de la truffe noire LE MOIGNE Anne	Les Grands Campas	04 90 72 94 17	Garage COMBE Didier	Avenue des brullières	04 90 72 81 71
ARCHITECTE			Garage OPEL GINET André	Route de Cavaillon	04 90 72 81 51
HARDY Daniel	22, rue du Gascon	04 90 72 86 31	INFORMATIQUE		
MARION Catherine	12, rue du Relarguier	04 90 72 93 76	PLATEL Yannick	Rue du stade	04 32 50 25 74
BAR RESTARANTS			MACONNERIE GENERALE		
Bar Cui-Cui	Avenue des Brullières	04 90 72 83 30	BOURGER Constructions	La petite garrigue	04 90 72 82 44
Bar - Tabac - Loto - L'Ambroisie	9, rue du Relarguier	04 90 72 80 06	FERRAIUOLO Jocelin	Avenue des brullières	09 54 29 88 35
Restaurant L'Ane sur le toit	Rue des Cigales	04 90 72 24 10	HUBERT Emile	Les Grands Campas	04 90 72 83 22
Restaurant La Bastide du Grand Tilleul	1, avenue des Brullières	04 32 50 20 82	MENUISERIES		
Restaurant la terrasse des Cigales	21 Rue des Cigales	09 80 42 66 49	CHAPTINEL Fabrice		04 90 72 00 54
Restaurant Le Patio du Vallon	Le Vallon Bernard	04 90 72 82 19	MOULIN A L HUILE		
Restaurant L'Epice	Rue du Relarguier	04 32 50 22 98	BOUDOIRE frères	8, rue du Moulin à Huile	04 90 72 86 76
Snack Le Régalon	356D, imp. grandes terres	06 17 44 68 80	PAYSAGISTE		
Snack Chez Nat	Rue de l'église	07 81 59 13 31	DESBRAUX Vicent	Chemin de Champeau	04 90 72 81 87
BEAUTE BIEN ETRE			PECHE A LA TRUITE		
Coiffure mixte LI Frisoun	7, rue de la Fontaine	04 90 72 88 42	FASSETTA Pierre	Les Borrys	
Institut de beauté BARTHEYE	Quartier des Aires	06 34 01 34 52	PEINTURE GENERALE		
CAMPING			BASTOS FREDERIC		06 17 18 11 92
Camping des Argiles		04 90 72 81 02	LA PORTA Nicolas	chemin des Aires	04 90 72 94 78
CARRELEUR			PLATRIER PLAQUISTE		
BOREL ALAIN	Rue des cigales	04 90 72 86 97	RODRIGUEZ Jean Michel	Chemin des Grandes Terres	04 90 72 88 62
CAVE A VIN			SANTE		
La Cave à Aimé Boudoire Jérémy	Rue de la Mairie	04 90 72 38 01	CABINET D INFIRMIERES	3, rue AFN	04 90 72 80 20
CHAUFFAGE CLIMATISATION PLOMBERIE			DENTISTE MEYER Frédéric	3, rue AFN	04 90 72 82 35
BIOMASSE ECO ENERGIE BONIOL GUY	Les Borrys	04 90 77 23 98	KINESITHEAPEUTES GIANI et LAURENT	3, rue AFN	04 90 72 80 20
SABA Isidore	Chemin du Postillon	04 90 72 96 21	MEDECIN DUVOCHEL Philippe	3, rue AFN	04 90 72 84 40
COMBUSTIBLE			MEDECIN PINTARD Sylvie	3, rue AFN	04 90 72 89 62
MAGNAN GUY	Les Grands Campas	04 90 72 82 96	PHARMACIE LES OLIVIERIS	route départementale 973	04 90 72 84 20
ELAGAGE ABATTAGE			SECURITE ALARME		
DAMONTE Olivier	Les Plaines	04 32 50 19 12	LAVOPIERRE Jean - Christophe	Chemin de Champeau	04 32 50 27 83
ELECTRICITE GENERALE			TRAVAUX PUBLICS		
ELECTROP CHOC Perin	Rue des Cigales	06 82 19 04 14	MIMI TP Damonte Myriam	1218 A ch Beaumes Canaux	09 61 64 84 43
AMETECH	Les grandes terres	04 90 72 92 58	ROUX TP Roux Jean Michel	Les Bas Isclons	04 90 72 80 15

Naissances

- TREZIT Robin, né le 19 janvier 2015 à Montpellier, fils de TREZIT Romain et LAGNY Inès, rue des Ecoles
- GUIRAUD Thiago, né le 28 janvier 2015 à Pertuis, fils de GUIRAUD Gilles et de AMIRI Carina, route de la Font de l'Orme
- LIARET Olivia, née le 6 février 2015 à Avignon, fille de LIARET Mathieu et de MARTINEZ Caroline, chemin des Huguenots
- BONNAFÉ Soane, né le 18 février 2015 à Salon-de-Provence fils de BONNAFÉ Jean et de ARQUIER Marina, 8, rue de l'Eglise
- JOKL Solhan, né le 27 mars 2015 à Salon-de-Provence fils de JOKL Clark et de KRENOS Caroline, Chemin de Champeau
- FINAND Gabriel, né le 29 mars 2015 à Avignon, fils de FINAND William et de LEGIER Mélanie, Chemin des Frigouliers
- ESCUDER Olivia, née le 8 avril 2015 à Avignon, fille de ESCUDER Jérémy et de SIMON Séverine, 129 chemin de Salem
- AMARU Mia, née le 9 avril 2015 à Pertuis, fille de AMARU Alban et de RIVALLAND Marion, rue de la Fontaine
- METRE Ambre, née le 14 mai 2015 à Pertuis, fille de METRE Cyril et de STANCK Jessica, Hameau les Gardiols
- DUCOS FRECHET Maxyne, née le 8 juillet 2015 à Aix-en-Provence fille de DUCOS Laurent et de FRECHET Violaine, Chemin des Beaumes et Canaux
- BASTISTA Paul, né le 27 juillet 2015 à Pertuis, fils de BASTISTA Jean-François et de BOYER Marie, Quartier les Martines
- JANUEL Léon, né le 28 juillet 2015 à Aix-en-Provence, fils de JANUEL Mathieu et de DURAND Anaïs, Lotissement le Mathys Chemin des Frigouliers
- HONNORAT Mathias, né le 3 août 2015 à Salon de Provence, fils de HONNORAT David et de DORGET Laetitia, La Perrotette
- CASTEL Mathis, né le 7 août 2015 à Pertuis, fils de CASTEL Thomas et de TAYLOR Laurence, Le Petit Clos avenue des Brullières
- TORRES GILBERT Héloïse, née le 22 Septembre 2015 à Aix en Provence, fille de TORRES Luc et GILBERT Elodie, Hameau de Champeau
- LEGROS Jayson, né le 3 novembre 2015 à Aix en Provence, fils de LEGROS Philippe et VEACH Cynthia, 9 Lotissement la Viane
- DAVID Manon, née le 14 novembre 2015 à Pertuis, fille de DAVID Simon et GROS Magali, 220 Chemin des Huguenots
- AMROUNE Maëlia, née le 16 novembre 2015 à Cavaillon, fille de AMROUNE Joris et PICARD Olivia, 4 Résidence Le Petit Clot Avenue des Brullières
- VINCENT Lola, née le 6 Janvier 2016 à Pertuis, fille de VINCENT Nicolas et GUTIERREZ Emilie, 382 Chemin des Frigouliers

Mariages

- Jean Claude RUIZ et Radidja RACHID, le 28 mars 2015
- Julie MÉLANCHON et Isabelle ABLAIN, le 18 avril 2015
- Quentin AUFFRET et Elodie LECLERCQ, le 23 mai 2015
- Philippe BARRE et Alizee PAGES, le 23 mai 2015
- Marc MOURET et Alexandra GANDON, le 13 juin 2015
- Alain FONTECAVE et Françoise RUFIE, le 27 juin 2015
- Thierry MONNIER et Peggy BORLOUOGLOU, le 4 juillet 2015
- Angel SAEZ et Geneviève ROMEU, le 4 juillet 2015
- Mikaël HERNANDEZ et Julie SALVADO, le 26 Septembre 2015
- Laurent PELEN et Claudia PETIT, 17 Octobre 2015

Décès

- CASTELLO Marie, 93 ans, le 1er janvier 2015 à Cavaillon
- CHATELAIN Denis, 68 ans, le 9 février 2015 à Avignon
- ODE épouse COMBE Paulette, 94 ans, le 20 février 2015
- RIPERT Armand, 83 ans, le 7 mars 2015
- RIPERT épouse BUISSON Michelle, 67 ans, le 5 mars 2015 à Avignon
- VAUDANO épouse DULBECCO Charlotte, 81 ans, le 2 avril 2015 à Salon-de-Provence
- LECCESE veuve VIETTI Jeanne, 96 ans, le 26 avril 2015
- TRAMIER Robert, 68 ans, le 6 mai 2015
- BIANCIOTTO épouse CHALLET Danielle, 63 ans, le 4 mai 2015, à ISLE-SUR-LA-SORGUE
- DAUVERGNE Philippe, 56 ans, le 15 mai 2015 à Mayenne
- CARTEGNIE veuve FOURNIER Yvonne, 86 ans, le 21 mai 2015 à Cavaillon
- BRUN Pierre, 90 ans, le 5 juin 2015 à Carpentras
- ERSA veuve VECCHIA Françoise, 93 ans, le 12 juillet 2015 à Avignon
- MASCLET épouse MINET Cécile, 63 ans, le 31 juillet 2015
- VARGIN épouse ARCHONDOULIS Antoinette, 90 ans, le 25 Septembre 2015
- BEYNET épouse PELLEGRIN Yvette, 92 ans, le 18 Novembre 2015 à Sénas
- FAURE Marc, 93 ans, le 26 Novembre 2015
- GAUDIN Edmond, 88 ans, le 9 Novembre 2015
- RIPERT Maurice, 88 ans, le 4 Octobre 2015, à Avignon
- ROSSETTI Gilbert, 66 ans, le 2 Novembre 2015

Libre expression de l'opposition

Deux ans après, où en est-on ?

480 000 € d'emprunts nouveaux ont été réalisés, alors que le pseudo audit sur nos finances préconisait la plus grande prudence en la matière.

Nos impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) ont augmenté de 6 % alors que les élus de la majorité d'aujourd'hui expliquaient pendant la campagne que les impôts étaient trop élevés.

Les logements sociaux projetés aux Tousques ne sont toujours pas sortis de terre et l'on n'en entend plus parler et rien, non plus, n'a été proposé au Conseil municipal pour faciliter l'accession à la propriété des jeunes ménages de Mérindol.

Les séjours d'été et d'hiver pour nos jeunes ont été purement et simplement supprimés au motif qu'il faut faire des économies alors que l'on attribue une subvention de 5000 € à un comité des fêtes nouvellement créé.

Les travaux de la station d'épuration ont commencé sans que l'on sache très bien comment et à quel niveau cela va se répercuter sur la facture d'eau de nos concitoyens raccordés au tout à l'égout.

La politique de solidarité (Banque alimentaire, Bons de Noël...) n'existe plus laissant nos concitoyens les plus en difficultés seuls face à leurs problèmes.

La majorité municipale s'est rétrécie comme peau de chagrin, quatre de ses élus sont entrés ouvertement en dissidence et affirment clairement leur opposition aux choix faits par la municipalité.

La concentration des pouvoirs est désormais totale : suppression du Conseil d'Exploitation du centre de loisirs qui garantissait son fonctionnement démocratique puisqu'il s'y prenait toutes les décisions concernant le centre et s'y votait le budget avant sa présentation au Conseil municipal.

Mais où va-t-on ?

Réponses de la majorité

Bulletin municipal N°3

- 480 000 € d'emprunts nouveaux

La réalité : 80 000 € d'emprunt destiné à l'investissement de 2014,
200 000 € destinés à la consolidation du prêt relais contracté par l'opposition et remboursable obligatoirement en décembre 2016,
200 000 € souscrits pour deux acquisitions foncières, une réalisée et une en cours :
le patrimoine s'est enrichi.

La commune n'a emprunté que 280 000 € : 200 000 € pour des acquisitions foncières et 80 000 € pour des travaux.

- Les Impôts locaux

Les taux d'imposition communaux adoptés en 2015 sont rappelés ci-dessous (Extrait de la délibération).
Ces taux décidés par la municipalité ne concernent que la part communale des taxes locales. L'augmentation des impôts est une des conséquences de la diminution de la dotation générale de fonctionnement (DGF) définie par l'Etat : elle était de 180 000 € en 2013 et passera à 80 000 € en 2017, conformément à la décision du gouvernement actuel.

	Bases prévisionnelles 2014	Taux 2014	Bases effectives 2014	Bases prévisionnelles 2015	Taux 2015	Produit attendu
TH	3 842 000.00	10,82%	3 718 788.00	3 820 000.00	11.38%	434 716
TFPB	2 820 000.00	14,80%	2 820 453.00	2 887 000.00	15.56%	449 217
TFPNB	85 000.00	41,64%	85 047.00	86 200.00	43.78%	37 738

- Les logements

Le bailleur social GRAND DELTA HABITAT a pris du retard dans la sélection d'entreprises s'inscrivant dans son projet environnemental BBC.

Actuellement les marchés ont été attribués en totalité après une nouvelle mise en concurrence et les logements sociaux sortiront bientôt de terre.

L'étude de projets permettant l'accession à la propriété des jeunes ménages est en cours; ses conclusions seront connues avant la fin de notre mandat.

- Les séjours d'hiver et d'été des enfants

Le séjour d'hiver coûtait un peu plus de 20 000 € pour cinq jours de ski et profitait à 30 ou 35 jeunes de la commune. Compte tenu de l'augmentation des charges, le comité d'exploitation ALSH a préféré donner la priorité à un accueil de loisirs de qualité qui profite à l'ensemble des enfants.

Le centre de loisirs a d'ailleurs augmenté son taux de fréquentation de façon très sensible depuis la rentrée 2014. Pour le séjour d'été, le choix a été fait en accord avec l'équipe pédagogique de privilégier les sorties sur la journée (Accrobranches, Carrière de Lumière aux Beaux de Provence, Grau du Roi et son aquarium, Forêt de Bambou d'Anduze et le train à vapeur de St Jean du Gard....)

- Le Comité des Fêtes

Il prend en charge les manifestations (Fête votive de la Ste ANNE, fête de la Musique, Téléthon....) précédemment organisées par la commune, avec un budget identique. La somme de 5000 € est une avance pour la préparation de toutes ces manifestations.

- Station d'épuration

Sujet plusieurs fois abordé en conseil municipal notamment lors de celui du 15 décembre 2015 : les travaux sont en cours et un bilan financier ne pourra être présenté qu'à l'issue de la reconstruction. Cependant, le Syndicat

Durance Luberon avait anticipé les provisions budgétaires du projet de la station d'épuration : les coûts de ce projet sont inclus dans nos factures de consommation d'eau depuis 2010 !!

- solidarité

Soucis constant dans la politique de la mairie, elle est mise en oeuvre à travers un soutien financier apporté aux Restos du Cœur de Cavaillon et de Pertuis et contrôlé par un conseil d'administration.

- Majorité municipale

Dans une équipe chacun a le droit d'exprimer ses opinions et on peut observer la même liberté dans l'opposition.

- Suppression du Conseil d'Exploitation du centre de loisirs

Ce Conseil d'Exploitation n'avait qu'un avis consultatif, le conseil municipal restant décisionnaire. Il a été supprimé conformément à la recommandation du comptable public (Délibération du 04 novembre 2014).

Il a laissé place à un comité consultatif où l'opposition est représentée.

Calendrier des festivités

Mars

- 19 mars : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- 19 et 20 mars : Week-end du monde, Couleurs d'Amérique latine
Samedi soir Diner Brésilien(FEIJOADA) 15 € /personne suivi d'un CONCERT, La roda de Massilia samba et Cachaça - MERINDOL CULTURE
- 28 mars : lundi de Pâques vide-greniers à la Garrigue - LE COMITE DES FÊTES

Avril

- 2 Avril : Soirée Repas Spectacle, DROUGBA
- 9 Avril : Soirée des DIZAINES, Repas dansant à la salle des fêtes - FOYER RURAL

Mai

- du 07 Mai au 19 Juin : Grand tournoi OPEN Séniors Hommes et Femmes, rassemblant une centaines de joueurs - TENNIS CLUB
- 8 Mai : Commémoration du 8 mai 1945
- 22 Mai : Vide-Greniers à la Garrigue
Inscription email : amicale.pompiermerindol@gmail.com
Adresse: Amicale sapeurs pompiers Mérindol, chemin de grand champeau - 84360 Mérindol
Tel: 0610532685 - 0622455385 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Juin

- 14 Juin : Cérémonie commémorative du martyr des 4 gendarmes assassinés le 14 juin 1944 par l'occupant
- 21 Juin : Fête de la Musique, concerts dans les rues et restaurations
- 26 Juin : «rassemblement voitures anciennes» sur le site de la Garrigue + Repas
CHEVRONS TRACTIONS LUBERON

Juillet

- 10 Juillet : Fêtes DROUJBA à la Garrigue
- 14 Juillet : Vide-Greniers dans le centre Village - MERINDOL CULTURE
- 23 au 29 Juillet : EXPO de dessins et aquarelles de Guy Bertrand - MERINDOL CULTURE

Tout l'été

- Juillet et Aout : Festival des MINDOULISES. FOYER RURAL
- du 30 juin au 25 aout inclus : Musiques et restauration dans les rues «Les Jeudis de mérindol»

Mairie de Mérindol

Place de la Mairie

84360 Mérindol

04.90.72.81.07